DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Votants: 45

Convocation du Conseil municipal :

le 21/01/2025

Publication: le 31/01/2025

Délibération n° D-2025-47

Acquisition d'Emplacement Réservé (ER) - Route de Chauray / rue des Vanelles - HV 66p, 30p et 31p

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Karl BRETEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2025

Délibération n° D-2025-47

<u>Direction de la Réglementation et de</u> l'Attractivité Urbaine Acquisition d'Emplacement Réservé (ER) - Route de Chauray / rue des Vanelles - HV 66p, 30p et 31p

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'aménagement de la route de Chauray et de la rue des Vanelles, des Emplacements Réservés sont inscrits au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Déplacements (PLUi-D) pour élargissement de voirie.

Lors du dépôt d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner, l'acquéreur, la SAS IMMOVATION, a été contacté aux fins de régularisation des Emplacements Réservés concernés par son projet d'aménagement sur les parcelles cadastrées section HV n°66, 30 et 31.

Les parcelles HV 30, 31 et 66, situées route de Chauray et rue des Vanelles, sont concernées par les ER n°388, 390, 413 et 461 ayant pour objet l'élargissement de la voirie existante afin de créer des continuités piétonnes sécurisées.

La superficie totale de ces emplacements réservés, avant bornage, est d'environ 276 m².

La négociation avec la SAS IMMOVATION a eu lieu sur la base de 11 €/m², représentant un prix principal d'environ 3 036,00 €, à définir suivant la surface exacte qui résultera du document de bornage.

Les frais d'acte et de géomètre seront supportés par la Commune acquéreur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des parcelles cadastrées section HV n°30(p), 31(p) et 66(p) d'une superficie totale d'environ 276 m², moyennant le prix de 11 €/m² et autoriser la signature de tous les actes à intervenir :
- décider le classement de ces biens dans le domaine public routier une fois le transfert de propriété réalisé.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGE



